

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	28 avril 2026
Délibération N°	14
Date de la convocation	17 avril 2026
Objet	7.3.3 Autorisations d'emprunts - Diverses opérations - Construction neuve/acquisition amélioration de bâtiments administratifs, commerces, locaux d'activité, salles et logements libres - Prêt libre ARKEA : 1 363 000 €

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Christophe MORALES, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Michèle AUDOUARD, Manar BOUIDA, Véronique CALUEBA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Gilbert FOUILHE,
Serge RABINEAU
Régine ILLAIRE
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Christophe DESTAING qui a donné pouvoir à MME ARTIERES
Denis MAULANDI qui a donné pouvoir à M MORALES
Jacques RIGAUD qui a donné pouvoir à MME BOUIDA
Nicole MORERE qui a donné pouvoir à MME CALUEBA
Sabine SCHURMANN qui a donné pouvoir à M GAUDY
Valérie REYNES qui a donné pouvoir à MME PESTEIL
Patricia WEBER qui a donné pouvoir à M GAUDY

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20260428-20260428-14-DAF-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

Objet : 7.3.3 Autorisations d'emprunts – Diverses opérations – Construction neuve / acquisition amélioration de bâtiments administratifs, commerces, locaux d'activité, salles et logements libres – Prêt libre ARKEA : 1 363 000 €

Le 28 avril 2026

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2, n° AD/230625/H/2 et n° AD/300326/H/1 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant qu'un prêt libre d'un montant de 1 363 000 € doit être mobilisé auprès de ARKEA Banque pour assurer le financement de diverses opérations de construction et d'acquisition amélioration de bâtiments administratifs, commerces, locaux d'activité, salles et logements libres, et ce conformément à la proposition de financement en date du 1er avril 2026,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à solliciter auprès de ARKEA Banque un emprunt d'un montant de 1 363 000 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : Financement travaux : bâtiments administratifs, commerces, logements
- Montant : 1 363 000 €
- Taux d'intérêt : E3M + 1.12 %
- Amortissement : linéaire
- Durée totale du prêt : 20 ans
- Commission d'engagement : 0.10% du montant du financement
- Périodicité : Trimestrielle
- Versements de fonds : tirages d'un minimum de 200 000 €
- Date limite de débloqué : 3 mois à partir de la date d'émission du contrat
- Garantie : néant

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce prêt et les demandes de réalisation de fonds.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY





Hérault Logement

100 rue de l'Oasis
34085 Montpellier Cedex 4

*A l'attention de Monsieur Cyril Salazard
Direction financière*

A Montpellier, le 01/04/2026

Votre contact : Chrystel CALMETTES – 06 18 81 73 78 – chrystel.calmettes@arkea.com

Monsieur,

Vous avez consulté Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels dans le cadre de votre demande de financement, et je vous en remercie.

Résolument tourné vers le financement de l'économie réelle, le groupe Arkéa s'inscrit comme un partenaire durable des acteurs économiques territoriaux. Dans cet esprit, je serai ravie de vous accompagner dans la réalisation de votre projet. Aussi, vous trouverez ci-jointe une proposition indicative de conditions financières, dont la durée de validité est de 15 Jours.

Si celle-ci vous agréee, il suffit de me la renvoyer signée avec la mention « bon pour accord ». A réception, je solliciterai l'avis de mon Comité des Engagements afin de vous faire parvenir une offre de crédit ferme et définitive dans les meilleurs délais

Je reste à votre disposition et celle de votre équipe pour tout renseignement complémentaire et vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chrystel CALMETTES
Responsable de Clientèle Institutionnelle


ARKEA Banque Entreprises & Institutionnels
@ Centre - Bal. A - 2^{ème} Etage
581, Avenue Georges Méliès
34060 MONTPELLIER Cedex 02
CS 60902





Hérault Logement

Financement travaux : bâtiments administratifs, commerces, logements

Montpellier, le 01/04/2026

Montant du financement
Commission d'engagement

1 363 000,00 €
0,10 % (soit 1 363 € à la souscription du montant)

Conditions financières

Durée	20 ou 25 ans									
Périodicité	Trimestrielle									
Amortissement	Linéaire									
Conditions financières	<table border="1"> <thead><tr><th colspan="3">Linéaire trimestriel – 20 ans</th></tr><tr><th>Taux fixe</th><th>Taux variable</th><th>Taux Livret A</th></tr></thead> <tbody><tr><td>4.09%</td><td>E3M*+1.12%</td><td>LA* + 1.69%</td></tr> </tbody> </table> <p>*Taux minimum de l'index = 0.00%</p>	Linéaire trimestriel – 20 ans			Taux fixe	Taux variable	Taux Livret A	4.09%	E3M*+1.12%	LA* + 1.69%
Linéaire trimestriel – 20 ans										
Taux fixe	Taux variable	Taux Livret A								
4.09%	E3M*+1.12%	LA* + 1.69%								
Base de calcul des intérêts	Taux fixe : 30/360 jours Taux variable : Exact / 360 jours									

Linéaire trimestriel – 25 ans	
Taux fixe	Taux variable
4.16%	E3M*+1.14%

*Taux minimum de l'index = 0.00%

Caractéristiques techniques

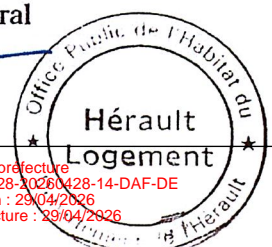
Versement des fonds	Les tirages doivent être d'un minimum de 200 000€ Date limite de déblocage : 3 mois à partir de la date d'émission du contrat A chaque date d'échéance :
Remboursement anticipé	- Pendant la Période d'Amortissement : oui - sans faculté de réemprunter - Indemnités pour le taux fixe : actuarielles - Indemnités pour le taux variable : forfaitaires à 3% des sommes remboursées par anticipation Préavis : 1 mois
Suretés et garanties	Néant
Option de passage à taux fixe pour le taux variable (hors proposition Livret A)	Oui – possible après la date de 1 ^{ère} échéance en taux variable

Conditions financières valables jusqu'au 17/04/2026
Cette offre est validée par notre comité des engagements

Acceptation de l'offre : entourer votre choix de taux + signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord » + date + cachet

Bon pour accord le 15/04/2026

Gilles DUPONT
Directeur Général



Accusé de réception en préfecture
034-273400010-26260428-10260428-14-DAF-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026

ARKEA Banque d'investissement et de financement - Société Anonyme (Directeur et Comité de Surveillance) au capital de 83 200 000 euros, dont 60 000 000 euros de sous-capital. Siège social : 11 rue Louis Michou - 34290 Le Relais-Montant | Adresse postale : Immeuble Altair 3 avenue d'Alphass - CS 96 056 - 34760 Saint-Grégoire